

l'Ovillois

JOURNAL DE HOUILLES

MENSUEL N° 239 MARS 2020

ONE-WOMAN-SHOW

HUMOUR
MUSICAL

HUMOUR
THÉÂTRAL

SOLO
BURLESQUE

4^e

festival d'humour à houilles

DU 6 AU 27 MARS 2020



ART CONTEMPORAIN

BIENNALE DE LA JEUNE CRÉATION : VIVEZ-LA !

Du 28 mars au 16 mai, place à la 13^e édition de la Biennale de la jeune création à la Graineterie. Cet événement phare de la programmation d'arts plastiques de la Ville met en lumière les expressions artistiques émergentes. « *Depuis sa création, en 1997, la Biennale a évolué dans sa forme jusqu'à devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Elle a également permis de donner naissance à la Graineterie qui fête ses dix ans cette saison* », détaille la responsable du centre d'art, Maud Cosson. Dans le cadre de la nouvelle édition, la Graineterie accueille dix plasticiens, sélectionnés par un jury de professionnels, d'élus locaux et de membres du groupe Les Amis de la Graineterie, pour leur démarche artistique affirmée, originale et pertinente. « *L'appel à candidatures lancé dans la France entière a permis d'en recueillir 350. Le seul critère que nous nous sommes imposé est celui de garantir une parité parfaite.* »

UNE SYNERGIE CRÉATIVE

L'exposition collective met en regard les univers singuliers de plasticiens, témoignant du dynamisme et de la pluralité de la scène



« Cloches sous pression » (2019) de François Dufeil.



« Angiographie » de Marion Mounic (2018).

artistique contemporaine. « *Le principal défi de la Biennale est d'accueillir et de valoriser leurs projets dans les espaces de la Graineterie. L'objectif étant de créer des liens entre des artistes extrêmement différents et aux pratiques éclectiques. C'est une exposition de la diversité et de la jeunesse.* » Les jeunes plasticiens, qui ont carte blanche, ont la possibilité d'exposer plusieurs pièces, voire d'en créer de nouvelles ; ils peuvent également faire dialoguer leurs œuvres entre elles et

avec celles des autres créateurs. Cette année, l'exposition collective est composée d'œuvres de Sophie Blet, Louise-Margot Decombas, Julie Deutsch, François Dufeil, Yoann Estevenin, Paul Garcin, Princia Chinese Itoua Dickelet, Dayoung Jeong, Marion Mounic et Alan Poulain.

DES CHAMPS ARTISTIQUES VARIÉS

La Biennale est l'occasion pour le public de découvrir des champs artistiques variés : peinture, sculpture, installation, performance, dessin, vidéo, photographie... « *Les artistes abordent différents thèmes de recherche tels que la cosmogonie, le territoire, les cultures*

populaires ou la perception. » Une série d'événements sont également proposés en marge de l'exposition : performances, visites guidées, ateliers créatifs ou encore brunch de clôture sont au programme. La fin de la Biennale sera bien sûr marquée par la désignation de son lauréat qui sera invité en résidence de création à Houilles la saison prochaine. ■

N. B.

Mardi, jeudi et vendredi, de 15 h à 18 h ; mercredi et samedi, de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h.

La Graineterie (27, rue Gabriel-Péri). Renseignements au 01 39 15 92 10 et sur lagraineterie.ville-houilles.fr.



« La confrérie des diables » de Yoann Estevenin (2018).



« Les Souffles », performance sonore et chorégraphique par LAC project (Matthieu Calmelet, Octave Courtin et Ludivine Large-Bessette).

Vernissage

Samedi 28 mars, de 17 h à 20 h, en présence des artistes (gratuit).

> « Welcome to L. A. », performance de Paul Garcin, à 17 h 45.

> « Les Souffles », performance sonore et chorégraphique, par LAC project, à 18 h 45.

CONTE MUSICAL

ET LE DIABLE L'EMPORTERA

Avec le conte musical *L'Histoire du soldat*, le conservatoire municipal invite petits et grands à plonger dans l'univers du célèbre compositeur Igor Stravinski. De retour du front, le soldat Joseph vend au diable son âme et son violon pour faire fortune. « *Cette œuvre d'Igor Stravinski est à la croisée de plusieurs chemins. Elle mêle musique classique, musique contemporaine, jazz, influences musicales russes et musique de foire* », explique le chef d'orchestre Quentin Verdet, en charge du projet au conservatoire. Sept instrumentistes et un conteur sont à découvrir sur la scène de l'auditorium. Et, pour permettre au public d'apprécier au mieux ce conte musical, la représentation sera précé-

dée d'une introduction. « *Le but est de donner des clés d'écoute pour introduire l'œuvre et préparer le public à l'expérience du concert* », conclut Quentin Verdet. ■

N. B.

Dimanche 29 mars, à 16 h. Dès 9 ans.
Auditorium du conservatoire de Houilles (7, rue Gambetta).
Réservation conseillée au 0139 1592 10 (la Graineterie). Tarifs : 11€ TP ; 9€ TR ; 7€ TJ ; 3€ (élèves du conservatoire).
Renseignements au 013086 23 10 et sur conservatoire@ville-houilles.fr.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

C'EST LE MOMENT DE DEMANDER VOTRE COMPOSTEUR

La communauté d'agglomération de Saint-Germain-Bocles-de-Seine (CASGBS) lance une nouvelle campagne de dotation de composteurs. Si vous disposez d'un jardin, vous pouvez réserver



dès à présent votre composteur à prix réduit (3 modèles en bois de 20€ à 30€) et bénéficier d'une initiation gratuite pour acquérir les bonnes pratiques du compostage. La communauté d'agglomération encourage les projets et propose un soutien méthodologique et pratique pour l'installation d'un espace de compostage partagé en résidence. Pour faire une demande d'accompagnement, inscrivez-vous sur le site de la CASGBS dans la rubrique « Compostage partagé ». ■

Compostage individuel :
inscriptions obligatoires sur saintgermainboclesdeseine.fr, rubrique « Réduction des déchets / Compostage et paillage / Faites votre compost / Compostage de jardin ».
Compostage partagé :
renseignements au 01 30 09 75 36 et sur compostage@casgbs.fr.

IMPÔTS

CE QUI CHANGE EN 2020 POUR LES PARTICULIERS EMPLOYEURS

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le prélèvement à la source s'applique à l'emploi à domicile. Trois millions cinq cent mille foyers français employant du personnel à domicile sont donc concernés. Si vous êtes un particulier employeur, vous devez dorénavant opérer une retenue sur le salaire des personnes que vous employez, et pour cela bien penser à anticiper votre déclaration auprès des centres de gestion. Concrètement, comment ça marche ? Le nombre d'heures effectuées est toujours à déclarer et les centres de gestion continueront de calculer le montant des cotisations sociales dues, auquel s'ajoutera désormais le montant de l'impôt à retenir à la source. Ensuite, les centres de gestion prélèveront directement sur votre compte ban-

caire le montant des cotisations et l'impôt dû par le salarié pour les reverser aux services concernés : l'Urssaf et les Finances publiques. Le bulletin de salaire et le relevé mensuel indiqueront en outre les informations du prélèvement à la source (montant, taux...). Les centres de gestion proposent également un service où sont réalisées automatiquement les différentes démarches à votre place : calcul du montant du prélèvement à la source ; prélèvement et versement du montant du salaire net ; versement du montant de l'impôt à l'administration fiscale. ■

Démarches complètes sur monprelevementalasource.urssaf.fr

ENVIRONNEMENT

BIEN GÉRER SES DÉCHETS VÉGÉTAUX

À partir du 9 mars, la collecte des déchets verts reprendra tous les lundis des semaines impaires, dès 6h, puis tous les lundis à partir du 6 avril. Seuls les branchages, tailles, feuilles, pelouse sont acceptés :

- > Avec bac + 4 sacs au maximum de 100 litres à laisser ouverts + 30kg de fagots au maximum (fagots attachés avec un lien de fibre naturelle et pas plus de 1,20m).
- > Sans bac : 7 sacs au maximum de

100 litres à laisser ouverts + 30kg de fagots au maximum (fagots attachés avec un lien de fibre naturelle et pas plus de 1,20m). Pour rappel, la terre, les contenants et les souches sont à déposer à la déchetterie. Le bac est toujours à sortir la veille à partir de 19h. ■

Renseignements au 01 30 09 75 36 et sur environnement@casgbs.fr. saintgermainboclesdeseine.fr.

ÉDITO DU MAIRE

En mars, la nouvelle édition de la Biennale de la jeune création s'installe à la Graineterie pour plusieurs semaines.



Valorisant la singularité et la qualité des démarches des jeunes plasticiens (artistes de moins de 35 ans) accueillis dans notre ville, la Biennale privilégie leur accompagnement et leur rencontre avec les publics.

Au fil des éditions, cet événement culturel s'est inscrit dans l'histoire de Houilles. Une belle démarche artistique originale et pertinente reconnue.

En mars, soyons fous d'humour ! Avec la 4^e édition de son festival, qui se déroulera du 6 au 27 mars, vous allez rire, sourire, découvrir de belles écritures et des artistes virtuoses. Ils vous invitent à partager leur générosité, leur optimisme, et leur plaisir d'être sur scène. Atypique et convivial, le Festival d'humour à Houilles – humour décapant, rêveur, absurde, théâtral, burlesque, philosophique ou bien encore hilarant – vous invite à une parenthèse de drôleries incontournables. Nous vous attendons nombreux.

Ce mois de mars 2020 est un moment très important pour les communes françaises puisqu'il s'agit des élections municipales. Quelle que soit votre sensibilité, le droit de vote est le pilier de notre démocratie. Ne le laissez pas passer ! Chacune, chacun est libre. Pour ma part, je ne peux que vous inciter à vous exprimer.

Très cordialement,

Le Maire de Houilles,
Vice-président du conseil départemental des Yvelines

THÉÂTRE INTERACTIF

UN « CLUEDO » GRANDEUR NATURE



Les comédiens de l'association Artistes et Compagnie vous invitent à jouer les détectives dans une enquête criminelle interactive.

Un crime a été commis dans la villa Eugénie-Désoyer ! En famille, entre amis ou entre collègues, résolvez cette palpitante enquête interactive et théâtralisée dans un cadre exceptionnel. Pour vous y aider et vous guider dans cette mystérieuse aventure, un soutien de taille : les comédiens de l'association Artistes et Compagnie.

Réflexion et bonne humeur indispensables ! ■

Samedis 7 mars et 4 avril, à 15h. Dès 12 ans. Office de tourisme intercommunal, jardin des Arts (3, rue Henri-IV, Saint-Germain-en-Laye). Réservation obligatoire sur info@seine-saintgermain.fr et au 01 30 87 20 63 ou 01 30 61 61 35.

PETITE ENFANCE

LES ATSEM, UN RÔLE CHARNIÈRE



À travers leurs nombreuses missions, les Atsem contribuent au quotidien à l'éveil et au bien-être des enfants.

Essentiel au bon fonctionnement des écoles maternelles, le métier d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) repose sur une communication importante à la fois avec les enfants, l'ensemble des professionnels du secteur dont les enseignants et bien sûr les parents.

Quarante Atsem travaillent au quotidien avec les jeunes Ovillois dans les huit écoles maternelles de la ville. Disposant d'une formation adaptée aux besoins et au bien-être de l'enfant, les Atsem ont comme mission principale de seconder l'enseignant d'une classe de maternelle tant sur le plan matériel qu'éducatif. À Houilles, les Atsem assurent des tâches variées : elles aident les enfants dans l'acquisition de l'autonomie, assurent une surveillance quant à la sécurité et à l'hygiène des enfants, assistent l'enseignant dans la préparation et l'animation des activités péda-

giques ou accueillent avec l'enseignant les enfants et les parents... En dehors du temps scolaire, le matin et lors de la pause méridienne, elles sont également amenées à collaborer avec les animateurs dans le cadre des activités périscolaires. Elles interviennent aussi pour aider les enfants pendant les repas, les préparent et les accompagnent pour la sieste... Autres actions essentielles et non des moindres, elles sont à l'écoute, consolent, câlinent et soignent les petits maux tout au long de la journée. Les Atsem assurent également l'aménagement et l'entretien des locaux et préparent l'ensemble des matériaux éducatifs à destination des enfants.

En remplissant l'ensemble de ces missions, elles entretiennent un environnement sécurisant pour les enfants et contribuent pour une part importante à leur éveil et à leur épanouissement. ■

JEUNESSE

UN FORUM POUR TROUVER SON JOB D'ÉTÉ

Houilles information jeunesse (HIJ) organisera, le 1^{er} avril, au Ginkgo, un forum « jobs d'été » en direction des jeunes (à partir de 16 ans). Une occasion idéale pour rencontrer des chefs d'entreprise qui recrutent pour la période estivale et de consulter des offres (locales, nationales et internationales) dans des secteurs aussi variés que le tourisme, la grande distribution, l'hôtellerie, la restauration ou l'animation... Comme les années précédentes, les conseillers de la mission locale intercommunale de Sartrouville, de la Boucle Accueil Emploi ou d'Yvelines information

jeunesse proposeront leur aide dans la rédaction du CV, de la lettre de motivation, la valorisation des compétences ou encore la préparation des entretiens d'embauche... Le service jeunesse proposera plusieurs postes multimédias à la disposition des visiteurs pour leur permettre d'effectuer différentes recherches ou d'envoyer leurs candidatures par courriel. ■

Mercredi 1^{er} avril, de 14 h à 18 h.
Entrée libre. Le Ginkgo
(7-9, boulevard Jean-Jaurès).
Tél. : 01 61 04 42 64.



Le Forum « jobs d'été » permet de rencontrer les entreprises qui recrutent pour la période estivale.

SERVICE CIVIQUE

FACILITER L'ACCÈS À L'INFORMATION JEUNESSE

Houilles information jeunesse (HIJ) propose aux jeunes Ovillois âgés entre 18 et 25 ans des missions de service civique au sein du service jeunesse. D'une durée de six mois, les missions consistent à accompagner les professionnels du service à promouvoir l'information jeunesse auprès des jeunes, à aller à la rencontre des jeunes pour présenter les différents services du réseau HIJ, à participer à la mise en place d'événements ou de manifestations, à coanimer des ateliers thématiques (emploi, animation volontaire, orientation...) et à recueillir sous forme de questionnaires les attentes et les besoins des jeunes en termes d'information et d'accompagnement. ■

Renseignements sur service-civique.gouv.fr et auprès du service jeunesse.
Le Ginkgo (7-9, boulevard Jean-Jaurès).
Tél. : 01 61 04 42 63/64.

RÈGLEMENTATION

PROMENADES CANINES : ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES



Qu'il est agréable de déambuler dans les rues avec son chien, de le voir flairer, pister et rencontrer ses congénères ! Si le chien est bien un animal de compagnie qui a besoin de se dépenser et de se socialiser, quelques règles sont tout de même à respecter pour que chacun, nos amis canins y compris, puisse se déplacer dans des lieux publics, en toute sécurité.

Tout d'abord, la divagation d'un chien – le fait de se promener en liberté sans aucune surveillance – est tout simplement interdite, en ville comme à la campagne. Ensuite, il est obligatoire de tenir son chien en laisse dans les lieux publics : rues, parkings, parcs, jardins... Les chiens classés dangereux doivent en toutes circonstances être attachés et muselés. En cas de non-respect de la réglementation, tout propriétaire peut se voir verbaliser par la police municipale d'une contravention allant de 38€ à 150€. ■



ÉLECTIONS MUNICIPALES, MODE D'EMPLOI

En mars, les élections municipales sont l'occasion d'élire pour six ans les conseillers municipaux des 36 682 communes françaises. Décryptage...

Les 15 et 22 mars, les électeurs ovillois seront appelés aux urnes pour élire les 39 conseillers municipaux de Houilles. Le conseil municipal nouvellement élu se réunira par la suite afin de procéder à l'élection du maire et de ses adjoints. Dans la majorité des cas, le chef de file de la liste qui remporte l'élection est élu maire. Dans le même temps, les électeurs désigneront huit conseillers communautaires qui représenteront la ville de Houilles au sein de la communauté d'agglomération (CASGBS). Les deux listes de candidats figureront donc sur le même bulletin de vote. Les conseillers communautaires seront élus en même temps que les conseillers municipaux, selon les mêmes modalités : scrutin de liste mixte (à la fois majoritaire et proportionnel) à deux tours.

UN OU DEUX TOURS DE SCRUTIN ?

Au premier tour, dans le cas où une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, elle remporte l'élection et reçoit la moitié des sièges à pourvoir. L'autre moitié est répartie à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, y compris celle arrivée en tête. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, un second tour est organisé. Seules peuvent alors se présenter les listes ayant obtenu au moins 10% du total des suffrages exprimés au premier tour. Les listes ayant obtenu entre 5 et 10% sont autorisées à fusionner avec les listes qui se maintiennent. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour. La moitié des sièges étant attribuée à la liste qui a obtenu le plus de voix. Les autres sièges sont ensuite répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne. Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste.

QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR VOTER ?

Pour pouvoir voter, plusieurs conditions sont requises : être de nationalité française ou être citoyen de l'Union européenne ; être âgé d'au moins 18 ans la veille du scrutin à minuit ; jouir de ses droits civils et politiques (y compris dans leur pays d'origine pour les citoyens communautaires) ; être inscrit sur la liste électorale de Houilles. Les cartes électo-



rales seront adressées par courrier début mars à toutes les personnes qui se sont inscrites sur la liste électorale dans les délais.

COMMENT VOTER ?

Le jour du scrutin, l'électeur doit se rendre au bureau de vote indiqué sur sa carte électorale. Les 16 bureaux de vote à Houilles seront ouverts de 8 h à 20 h. L'électeur doit nécessairement présenter une pièce d'identité. L'absence de carte électorale n'empêche pas de voter, mais elle nécessite des vérifications portant sur le lieu de vote de la personne concernée.

ABSENT LE JOUR DU SCRUTIN ?

Dans le cas où vous ne pourriez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour de l'élection, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne de votre choix de voter à votre place. La personne à qui l'on donne la pro-

curation doit être inscrite sur la liste électorale de Houilles et ne doit pas avoir reçu plus d'une procuration (une deuxième est possible pour une personne résidant à l'étranger). La demande de procuration peut se faire au commissariat de police de Houilles (80, rue Hoche. Tél. : 01 61 04 76 00) ou au tribunal d'instance de votre domicile et de votre lieu de travail. En principe, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais il est préférable de faire les démarches le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie. Il vous est possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur service-public.fr. Le document est à remplir en ligne. Une fois imprimé, vous pouvez l'apporter au commissariat de police. ■

Renseignements à la mairie au 01 30 86 32 32.

Pour plus d'informations : interieur.gouv.fr, rubrique « Élections ».

CONFÉRENCE

ORIENTATION SCOLAIRE : COMMENT AIDER SON ADO

Dans le cadre de la conférence-débat des « Mercredis des parents », le service jeunesse propose, le mercredi 18 mars, une conférence sur le thème : « Comment aider son enfant à construire un projet d'orientation. » Une question à laquelle tenteront de répondre deux professionnelles : Patricia Jourdy, proviseure et formatrice académique pour personnels de direction, et Angélique Lefort, éducatrice et consultante parentale. Ce rendez-vous, organisé par le service jeunesse depuis 2006, s'inscrit dans une démarche de soutien à la parentalité. ■



Mercredi 18 mars, de 20h à 22h.
Le Ginkgo (7-9, boulevard Jean-Jaurès).
Renseignements au 01 61 04 42 63.

SOCIAL

DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES AUX OVILLOIS

Le centre communal d'action sociale (CCAS) accorde diverses aides financières aux Ovillois non imposables sur le revenu (dont la ligne impôt sur le revenu net avant corrections est égale à 0), sous certaines conditions. Les retraités âgés de 60 ans et plus, les personnes en situation de handicap (carte d'invalidité de 80% minimum) et les familles nombreuses (3 enfants et plus) peuvent bénéficier d'une prime à l'énergie. Une participation au paiement d'un abonnement téléphonique peut également être octroyée aux retraités de 65 ans et plus. Enfin, dans le cadre de la

mise en œuvre du programme « Eau solidaire », du Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif), une participation à la facture d'eau Veolia peut être accordée à certains foyers.

Les dossiers sont à déposer du 2 au 31 mars, du lundi au vendredi, uniquement le matin. Pour plus d'informations et obtenir la liste des pièces justificatives à fournir, il convient de se rapprocher de l'accueil du CCAS. ■

CCAS (1, rue Jules-Guesde).
Renseignements au 01 30 86 32 70.

SPECTACLES

UN FESTIVAL À CONSOMMER SANS MODÉRATION !

Pas moins de quatre spectacles vous attendent au mois de mars pour la 4^e édition du Festival d'humour à Houilles ! Des comédiens venus de toute la France s'empareront des salles ovilleuses pour plusieurs soirées inédites autour de l'humour sous toutes ses formes. Artistes reconnus ou jeunes talents en herbe pratiquant un humour caustique, absurde ou encore musicalement mis en scène, ils promettent tous des moments de fou rire intégral ! Fédérateur et source d'inspiration, l'humour à Houilles se consomme sans modération... Alors n'hésitez pas : réservez vos places !

AUTORISATION DE SORTIE



La Compagnie Joe Sature nous livre sa vision de la musique à travers « Autorisation de sortie », un spectacle burlesque et plein de fantaisie.

Le music-hall n'a plus de secret pour la Compagnie Joe Sature et ses joyeux osselets. Preuve en est avec la production originale « Autorisation de sortie ». Quatre imbéciles heureux, Ludo, Éric, Vincent et Isabelle, bénéficient d'une autorisation de sortie pour présenter le spectacle musical qu'ils ont créé à la sueur de leur imagination. Ces personnages fort sympathiques décident alors d'offrir aux passants le spectacle qu'ils répètent habituellement dans le réfectoire de leur foyer. Avec quelques instruments de musique et des gants de boxe, ils enchaînent différents tableaux, à la mise en scène parfois approximative, nourris de rengaines piochées dans le répertoire anglo-saxon comme dans celui des chœurs

de l'Armée rouge ! Porté avant tout par la folle envie de profiter d'une permission accordée, le spectacle « Autorisation de sortie » prend les allures d'un tour de chant complètement décalé. L'occasion pour les quatre comédiens de livrer leur vision fantaisiste de la musique et de la mise en scène. Un spectacle burlesque, hors des sentiers battus, auquel nul ne pourra résister.

N. B.

Vendredi 6 mars, à 20h30.
Salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz).
 Dès 8 ans. Tarifs : 11€ TP; 9€ TR; 7€ TJ (inclus dans l'abonnement le « grand mix »).
 Réservation conseillée au 01 39 15 92 10 et sur lagraineterie.ville-houilles.fr.



LE CABARET PHILOSOPHIQUE

Le réchauffement climatique, la surpopulation, l'ennui... Est-il trop tard pour sauver le monde ? Voilà de quoi créer le débat ! Pour le lancer, trois personnages autoproclamés philosophes, Stéphane Giblot, Daniel Spunkdatahunter et Roland Gerbier, se chargent d'animer « Le Cabaret philosophique », un spectacle hautement décalé. Persuadés que l'humanité risque de disparaître si rien n'est fait, les trois trublions ont décidé de faire avancer la pensée de peur qu'elle ne recule et de stigmatiser la réflexion afin qu'elle ouvre

à l'humanité de nouveaux horizons. Entre divagations de langage et poésie de l'absurde, les comédiens Fred Tousch, Arnaud Aymard et Laurent Petit invitent enfants et adultes à entrer dans la maison de la pensée.

N. B.

Vendredi 13 mars, à 20h30.
Salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz).
 Dès 10 ans. Tarifs : 11€ TP; 9€ TR; 7€ TJ (inclus dans l'abonnement le « grand mix »).
 Réservation conseillée au 01 39 15 92 10 et sur lagraineterie.ville-houilles.fr.



Entre divagations de langage et poésie de l'absurde, le public est invité à entrer dans « Le Cabaret philosophique ».

MONSIEUR FRAIZE

Avec son polo rouge et son pantalon trop court, Monsieur Fraize crée un personnage insaisissable et décalé adepte du rire et du malaise, du non-dit et du comique de répétition. Sur scène, Monsieur Fraize est un personnage déconcertant qui se livre au public en toute naïveté, dévoilant un univers ultrasensible où s'entremêlent le doute et la cruauté du quotidien. Un solo burlesque qui met en lumière un style bien particulier, un mode de jeu déroutant, aux paroles et aux gestes faussement idiots. « *J'utilise plus les nerfs, le ventre que le cerveau des spectateurs. Ce qui me prend le plus d'encre quand j'écris, ce sont d'ailleurs les silences. J'aime bien*

garder les gens en apnée », souligne Monsieur Fraize sur un ton amusé. L'ovni artistique prend ainsi plaisir à maîtriser les silences, à composer avec la gêne et le plaisir du malaise. Un spectacle sur le fil, à l'humour absurde et totalement désarmant, qui montre sa parfaite mesure des rythmes et des mots.

N. B.

Vendredi 27 mars, à 20h30.
Salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz).
 Dès 10 ans. Tarifs : 17€ TP; 13€ TR;
 11€ TJ (inclus dans l'abonnement
 le « grand mix »).
 Réservation conseillée au 0139159210
 et sur lagraineterie.ville-houilles.fr.



Absurde, maladroit et décalé, Monsieur Fraize surprend dans son dernier spectacle où son génie clownesque explose.

LE SYNDROME DU PLAYMOBIL



Élodie Poux propose un stand up cyniquement jubilatoire.

Avec son ton corrosif et pétillant qu'elle fait voyager de scènes en festivals, Élodie Poux s'affiche résolument comme l'humoriste à suivre du moment. Dans son one-woman-show « Le Syndrome du Playmobil », les enfants constituent pour la jeune femme une grande source d'inspiration. « *Auparavant, je faisais un métier que je ne souhaite à aucun être humain normalement constitué, surtout s'il veut le rester : je travaillais dans les écoles maternelles* », explique-t-elle.

La trentenaire propose ici un stand up cyniquement jubilatoire. Elle y impose son humour libérateur en emportant les spectateurs dans un tourbillon de textes

acérés et de personnalités hors norme. Ses personnages, plus déjantés les uns que les autres, s'expriment sur scène dans un univers faussement naïf. Entre tempérament de feu et grain de folie, Élodie Poux livre un spectacle caustique renversant.

N. B.

Samedi 21 mars, à 20h30.
Espace Ostermeyer (16, rue Louise-Michel).
 Dès 12 ans. Tarifs : 22€ TP; 17€ TR;
 13€ TJ (inclus dans l'abonnement
 le « grand mix »).
 Réservation conseillée au 0139159210
 et sur lagraineterie.ville-houilles.fr.

DANS LES COULISSES DU FESTIVAL

Le Festival d'humour à Houilles se tient tous les ans au mois de mars, depuis quatre ans. À travers ce festival, la Ville propose une programmation riche dont la ligne humoristique diffère chaque année. « *Il existait une programmation de deux spectacles humoristiques sur l'année mais, avec le temps, nous avons souhaité plus de spectacles sur une période plus courte. Cela facilite la communication sur ce champ artistique dont la dynamique est porteuse. Depuis, le festival propose quatre spectacles* », explique la responsable de la programmation, Sandrine Morazzoni.

Chaque édition est pensée plus d'un an à l'avance afin de garantir une programmation originale. « *Il existe à l'heure actuelle un réel engouement de la part du public pour les humoristes. Notre objectif est à la fois de sélectionner des spectacles reconnus, mais aussi d'ouvrir les esthétiques : faire découvrir aux Ovillois des artistes émergents et soutenir tous les types d'humour.* » Théâtre musical, one-man-show, stand up, art de la rue, théâtre d'objets, les spectacles sont

variés et de nombreux jeunes talents du rire ont déjà foulé les planches du Festival d'humour à Houilles : Verino, Mathieu Madenian, Fred Radix, Ben et Arnaud Tsamere et, cette année, Élodie Poux et Monsieur Fraize.

Soucieuse d'élargir et de diversifier l'offre culturelle, la Ville espère développer et pérenniser ce festival qui s'inscrit pleinement dans la dynamique locale. « *L'idéal serait à terme de compléter la programmation avec d'autres genres humoristiques comme un numéro de ventriloque ou en proposant des rencontres avec les artistes, des ateliers pédagogiques... La mise en place de nouvelles collaborations, telles que celle qui avait été menée avec le théâtre du Point-Virgule lors de la deuxième édition, serait également une piste intéressante.* »

Ce même théâtre avait effectivement proposé une séance « hors les murs » mettant à l'honneur la nouvelle génération d'humoristes. Les quatre artistes sélectionnés étaient partis en tournée un peu partout en France, dont un passage à Houilles...



Chaque édition propose des spectacles originaux. Ci-contre, les humoristes du « Point-Virgule fait sa tournée » étaient présents à Houilles en 2018.

Pour une insertion publicitaire dans cette page, veuillez contacter Olivier Renoux (société Cithéa) au 01 53 92 22 06 ou au 07 64 36 22 06.

ANNIVERSAIRE

UNE OVILLOISE FÊTE SES 100 ANS

Jeannette Altériet était entourée de sa famille pour son 100^e anniversaire.

Née le 30 janvier 1920, Jeannette Altériet a soufflé ses 100 bougies. Un anniversaire qu'elle a fêté chaleureusement, au sein de la résidence des Belles-Vues où elle vit depuis 2015. Pour cette occasion, sa belle-fille Chantal, ses deux petits-fils Stéphane et Philippe et son arrière-petit-fils Maxime étaient présents à ses côtés, en présence du Maire. « Mes grands-parents, tous deux originaires d'Amiens, se sont mariés au début de la Seconde Guerre mondiale, explique Sté-

phane. Ils ont acheté une maison à Houilles au début des années 1960, rue Lamartine. Mon grand-père André, disparu en 2003, était préparateur en pharmacie, et Jeannette, vendeuse à la Samaritaine au rayon jouets, une chance pour mon frère et moi ! » Investie dans le milieu associatif, Jeannette Altériet a été durant plusieurs années trésorière pour l'association C3A, ouverte à tous les seniors souhaitant participer à diverses activités. ■

S.J.

PATRIMOINE ARBORÉ

COUPE DE PRINTEMPS POUR LES ARBRES OVILLOIS

La Ville a réalisé en février dernier la taille en rideau de l'ensemble des arbres d'alignement situés dans une quinzaine de rues et d'avenues. Étaient concernés aussi les places, les abords du stade Maurice-Baquet ainsi que les écoles du Réveil-Matin, Schœlcher, Bréjeat, Buisson, Kergomard et les cimetières.

La société d'élagage certifiée a réalisé des travaux mécanisés de taille en rideau, pour renforcer la composition paysagère des rues et avenues et permettre ainsi une cohabitation durable entre le végétal et son environnement (trafic routier, façades, éclairage...). L'objectif est d'obtenir une forme géométrique pour adapter l'arbre à l'espace disponible. Les produits de coupe ont été



Des travaux de taille des arbres ont été réalisés en février dernier.

ensuite broyés sur place puis stockés sur un site municipal afin d'être revalorisés en paillage et broyat. L'ensemble des interventions a duré près d'un mois. ■

TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Houilles Ensemble, 6 élus

De l'intérêt de voter

Nous allons voter les 15 et 22 mars pour élire le maire de Houilles et ses conseillers, ainsi que les conseillers communautaires qui représenteront la commune au sein de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS). Ceci pour une durée de six ans. La politique locale conditionne notre quotidien à plus d'un titre, c'est pourquoi il est important de donner son avis dans les urnes ! Car les attributions du maire sont très étendues à l'échelon de la commune : sécurité, urbanisme, état civil, gestion du personnel communal en font partie. Il dispose des pouvoirs de police, prépare le budget, contracte

les emprunts, lance les marchés publics, etc. Les compétences de la CASGBS ne sont pas moindres puisqu'elles portent, entre autres, sur le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire, l'équilibre social de l'habitat et l'environnement. Difficile donc de se désintéresser de ces élections qui influent tant sur la vie locale. Notre République repose en particulier sur ce dispositif démocratique, qu'il serait dommage de négliger au prétexte qu'il ne nous concerne pas.

Groupe Houilles Ensemble
elushouillesensemble.com
Tél. : 06 51 13 42 54.

CONSERVATOIRE

LA « MASTER CLASS » D'ELSA

Depuis l'an dernier, l'artiste lyrique Elsa Tirel dirige la classe de chant du conservatoire municipal de Houilles. Elle y enseigne le chant classique (opéra, lied et mélodie, oratorio), ainsi que des pièces de comédie musicale ou de variété, à des étudiants du conservatoire comme à des adolescents et adultes, hors cursus, désireux de s'initier au chant lyrique. « Le chant lyrique nécessite un apprentissage complet et exigeant : vocalises, travail sur le corps et le mental, mise en place musicale, prononciation des langues, techniques vocales. Mais il s'acquiert graduellement et est accessible à tous. »

La chanteuse soprano dispense tous ses cours en « master class ». « J'aime que d'autres élèves puissent venir nous écouter. Cela favorise la cohésion de groupe », souligne-t-elle. Plusieurs niveaux sont adaptés aux capacités de chacun. « Actuellement, avec un groupe qui n'est pas encore apte à chanter de l'opéra, nous travaillons un morceau de William Sheller et des standards de jazz. » Autre spécificité de la classe

de chant : la présence d'Amélia Chille, pianiste de talent. « Entre Amélia, qui vient du Conservatoire national de Bucarest, et moi, de celui de Paris, c'est une véritable rencontre. Ce partenariat permet vraiment de faire de belles choses et aussi de faire progresser les élèves. » ■

S.J.



Elsa Tirel (à gauche), soprano, accompagnée par Amélia Chille au piano, est professeure de chant au conservatoire.

COMMERCE

ET UN ET DEUX ET TROIS !

La boulangerie Stéphane Pérot continue sa moisson de récompenses ! Lors de l'édition 2020 du concours de la meilleure galette des Rois des Yvelines, organisée par la Fédération des boulangers-pâtisseries du département, sa galette à la frangipane a décroché trois prix : un 1^{er} prix dans la catégorie « apprentis », un 2^e prix dans la catégorie « salariés » et un autre 2^e prix dans la catégorie « employeurs ». « Cela a valu à toute l'équipe

d'être sollicitée pour réaliser la galette géante de la cérémonie des vœux du préfet des Yvelines, mais notre plus belle récompense reste celle des Ovillois qui ont largement apprécié notre recette », s'est félicité Stéphane Pérot.

Déjà à la tête d'un beau palmarès (meilleur croissant au beurre, meilleure baguette tradition), l'enseigne ovilloise, située rue Gabriel-Péri, continue sur sa lancée. ■

S.J.

ANIMATION COMMERCIALE

LE PRINTEMPS DES COMMERÇANTS

Une vaste opération commerciale, organisée par l'Association des commerçants et artisans de Houilles (Acah), se tiendra du 19 mars

au 12 avril. L'occasion de proposer aux Ovillois de nombreuses offres promotionnelles ainsi que des cadeaux à gagner. ■

TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

ID Commune, 33 élus

Élections municipales
les 15 et 22 mars.
N'oubliez pas de voter !

Les élus du groupe ID Commune, majorité municipale.
contact@idcommune.com / facebook.com/IDcommune

MARATHON

UNE AVENTURE SPORTIVE ET SOLIDAIRE

L'Ovillois Jérémy Tomquin s'apprête à vivre une aventure inoubliable. Le 3 avril prochain, il sera au départ de la 35^e édition du Marathon des sables, une épreuve de course à pied qui se déroule dans le Sahara marocain sur près de 250 km, par étapes et en autosuffisance. « Nous portons notre propre matériel et ravitaillement, le tout ne devant pas excéder 15 kilos. L'organisation fournit à chacun 12 litres d'eau par jour et se charge des bivouacs le soir », explique-t-il. Ouverte aux coureurs et marcheurs, l'épreuve réunit près de 1 300 participants. Depuis 2009, cette manifestation récolte des fonds pour l'association Solidarité marathon des sables. Cette dernière finance un centre sportif pour enfants et propose des cours d'alphabétisation pour les femmes marocaines. « En complément, chaque concurrent peut s'engager à titre personnel pour une association de son pays. Ce que je ferai en soutenant pour ma part

l'Association nationale des cardiaques congénitaux, une cause à laquelle je suis sensibilisé pour des raisons familiales. » Depuis une dizaine d'années, Jérémy Tomquin pratique la course assidûment, « mais plutôt en semi-marathon et sur bitume ». Il a déjà participé par deux fois à la Corrida pédestre internationale de Houilles et s'est livré à un entraînement sportif intensif avant son départ. « J'ai aussi dormi la fenêtre ouverte tout l'hiver pour m'habituer aux conditions extrêmes du désert : 45 °C le jour, et seulement 4 °C la nuit. » Pour le jeune homme qui travaille dans une banque d'affaires, cette expérience sportive et humaine exceptionnelle s'inscrit dans une démarche personnelle. « Je vais pouvoir me confronter à mes limites physiques et mentales et me livrer à une forme d'introspection. À 35 ans, le moment me semble bien choisi ! » ■



S. J. Jérémy Tomquin va participer au Marathon des sables : 250 km à parcourir en sept jours dans le désert marocain.

ÉCOLE DE PÊCHE

PASSION D'EAU DOUCE



Nathalie M'Baye propose des initiations à la pêche. Ci-dessus la prise d'un silure glane (1,20 m, 13 kg), l'un des plus grands poissons d'eau douce d'Eurasie et le troisième plus grand au monde.

Heureuse comme un poisson dans l'eau ! En créant au printemps dernier sa propre école de pêche, l'Urban Fishing School, Nathalie M'Baye a réalisé un rêve d'enfant. « J'ai découvert la pêche toute petite avec mon père. D'abord la pêche de loisir, puis la pêche sportive de compétition amateur. » Après des débuts dans le secrétariat médical, Nathalie M'Baye a enchaîné les formations pour se spécialiser dans l'animation nature et travailler auprès des centres de loisirs et des écoles. Par la suite elle obtient le diplôme de monitrice de pêche et de garde-pêche assermentée de deux espaces protégés dans le Val-d'Oise. Aujourd'hui, Nathalie connaît et enseigne toutes les techniques de pêche. Son école propose des cours et des initiations à la pêche en eau douce (Seine, Oise)

ou en étang, mais aussi des stages et des animations de découverte de la faune et de la flore en milieu urbain. « J'aime faire partager ma passion de la nature à tous les publics, explique-t-elle. J'organise des sorties loisirs axées sur la pêche en direction des enfants et des personnes âgées. » Fervente protectrice de la biodiversité, la pêcheuse pratique le « no kill », consistant à remettre le poisson à l'eau. « Quand je veux manger du poisson, je vais à la poissonnerie ! Si mon public veut manger le fruit de sa pêche, je l'emmène dans des lieux où il y a des lâchers de truites ou en pisciculture. » Des choix qui illustrent parfaitement ses valeurs de défense environnementale et son besoin de faire redécouvrir au plus grand nombre les richesses naturelles qui nous entourent. ■

S. J.

PETITE ENFANCE

LE MÉTIER DE PARENT, ÇA S'APPREND

Sophie Luyt, ancienne ergothérapeute de formation et jeune maman ovilloise de quatre enfants, s'est reconvertie dans le soutien à la parentalité. Après avoir suivi plusieurs formations, dont celle d'accompagnante parentale, Sophie propose aujourd'hui divers ateliers à destination des parents : portage bébé, massages parent-bébé ou encore communication bienveillante. « J'ai commencé à m'intéresser à la parentalité positive avant la naissance de mon premier enfant. Cette approche, basée sur le respect mutuel de l'enfant et du parent dans un cadre ferme et sécurisant, correspondait bien à l'éducation que mon mari et moi souhaitons donner à nos enfants », explique-t-elle. Sophie a animé ses tout premiers ateliers au sein du

Réseau des mamans de Sartrouville « afin d'aider les parents à prendre conscience de leurs compétences et de leurs qualités ».

En 2018, Sophie a créé, en partenariat avec une coach parentale certifiée, l'association Gestes et mots d'amour. À travers l'association, Sophie développe un programme complet de soutien à la parentalité, de la grossesse à l'adolescence, et propose également des formations pour les professionnels de l'enfance. Une fois par mois, elle organise également à Houilles un « café parents » gratuit. « Un lieu pour se sentir écouté, soutenu et pour découvrir les ateliers de Gestes et mots d'amour. » ■

S. J.



Sophie Luyt propose un accompagnement personnalisé à destination des parents.

LOISIRS

LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque Jules-Verne propose, chaque mois, des animations riches et variées en direction de tous les publics. Parmi ces animations :

« **Chantons en anglais** ». Do you speak english ? Destinée aux tout-petits (de 18 mois à 3 ans), cette séance chantée permettra de découvrir, en famille, chansons, jeux de doigts et danses sur des airs anglophones. Un moment convivial et amusant animé par l'association La Portée musicale.

Samedi 7 mars, à 10 h et 11 h (sur inscription).

« **Jeux vidéo** ». Les passionnés et simples curieux (6-7 ans) sont invités à jouer sur les trois consoles (PS4, X Box One et Wii U) mises à la disposition des participants.

Mercredi 11 mars, à 14 h 30 (sur inscription).

« **Internet facile !** ». L'ordinateur de A à Z expliqué en quelques clics. Plusieurs rendez-vous construits autour de questions-réponses, qui permettront d'acquérir des connaissances de base pour maîtriser les rudiments informatiques.

Jeudi 12 mars (« Les réseaux sociaux ») et jeudis 26 mars et 2 avril (« À la découverte de l'ordinateur »), à 10 h 30 (sur inscription).

« **Zombies zarbis** ». Entre dialogues savoureux et narration haletante, les enfants (dès 7 ans) sont conviés à venir écouter des histoires, illustrées en direct, de zombies « zarbis », prêts à tout pour ne pas mourir une seconde fois.

Samedi 14 mars, à 10 h 30 (sur inscription).

« **Jeux de société** ». Seuls, en famille ou entre amis, adultes et enfants (à partir de 3 ans) sont invités à découvrir de nouveaux jeux surprenants et à passer un moment sympa, animé par les bibliothécaires.

Samedi 14 mars, à 14 h 30 (sur inscription).



Marie Pavlenko, Carole Trébor et Marc Lizano racontent en direct l'histoire de sympathiques zombies qui ne veulent pas « re-mourir » dans « Zombies zarbis ».

« **Café, lectures & Co** ». Un rendez-vous culturel convivial et ouvert à tous autour d'un petit-déjeuner. L'occasion, pour les participants, de venir partager ou simplement écouter un ou plusieurs coups de cœur portant sur une œuvre de leur choix (livre, CD, DVD, émission et série télé...).

Samedi 21 mars, à 10 h (inscription conseillée).

« **Café philo** ». Animé par le philosophe Bruno Magret, ce rendez-vous, en direction des adultes, est l'occasion d'échanger idées et points de vue en toute simplicité et d'aiguiser la curiosité de chacun. Un moment qui s'adresse à un large public et où la philosophie reste la science de tous.

Samedi 28 mars, à 10 h (inscription conseillée). ■

Médiathèque Jules-Verne
(7, rue du Capitaine-Guise).
Tél. : 01 30 86 21 20.
boucledesmediatheques.fr

Dimanche 1^{er} mars**ROC HC/RC Versailles**

À 15 h, match de rugby au stade Robert-Barran (30, rue Pierre-Joseph-Proudhon).

Mercredi 4 mars**L'heure du conte**

De 3 à 6 ans. À 10 h 30, à la médiathèque Jules-Verne (7, rue du Capitaine-Guise).

Mardi 10 mars**Les bœufs musicaux**

Soirée d'improvisation musicale, entrée libre. À 20 h 30, au Triplex (40, rue Faidherbe).

Jeudi 19 mars**Journée nationale d'hommage aux morts pour la France**

Guerre d'Algérie et combats du Maroc et de la Tunisie. À 11 h, parc Charles-de-Gaulle.

Dimanche 22 mars**ROC HC/USO Massif central**

À 15 h, match de rugby au stade Robert-Barran (30, rue Pierre-Joseph-Proudhon).

Mardi 24 mars**Concert de la classe de chant**

À 20 h, à l'auditorium du conservatoire (7, rue Gambetta). Entrée libre.

CONFÉRENCE AUDIOVISUELLE

LA PUCE À L'OREILLE

Ce sont des magiciens du son... Mais, depuis le milieu des années 1980, les accordeurs de piano doivent affronter un concurrent commun : le piano numérique. Le documentaire *L'Oreille et la Puce*, du réalisateur Pierre Semet, nous emmène, d'atelier en atelier, au cœur d'un métier d'excellence et de tradition. Il part à la rencontre de professionnels qui doivent aujourd'hui affronter les évolutions technologiques de leur temps, car l'objet même de toutes leurs attentions, le piano acoustique, est en passe d'être détrôné par une simple puce électronique. Aussi, beaucoup d'entre eux se retrouvent entre le marteau et l'enclume, partageant la situation fragile d'autres métiers artisanaux dont la survie se voit également menacée. En cela ils méritent qu'on les écoute. ■



Le réalisateur Pierre Semet propose un voyage au cœur d'un métier pétri de tradition.

Mercredi 4 mars, à 15 h.

Tarifs : de 5,50 à 7€.

Salle Cassin (entrée par la Graineterie, 27, rue Gabriel-Périd).

Réservation conseillée au 01 39 15 92 10.

ATELIER D'EXPRESSION

DÉDRAMATISER LA PRISE DE PAROLE



Balbutiements, hésitations, trac..., la prise de parole en public est semée d'embûches. Mais qu'à cela ne tienne, il n'est jamais trop tard pour s'y essayer. C'est ce à quoi vous invite la médiathèque Jules-Verne au cours d'un atelier animé par Marie Lagrée, comédienne et metteuse en scène. Deux heures durant, les participants explorent les différentes techniques théâtrales permettant de mieux maîtriser son corps :

placer sa voix, gommer ses tics de langage, articuler son discours, maîtriser sa gestuelle, gagner en présence... Des exercices variés et ludiques qui permettront de rythmer et de personnaliser son discours tout en prenant du plaisir.

Fondatrice du Cours Acte 2, Marie Lagrée possède une maîtrise en cinéma et audiovisuel. Elle est apparue dans plusieurs séries télé (*Baron Noir*, *Engrenages*...) et travaille dans le domaine de la voix en animant régulièrement des ateliers de prise de parole en public. ■

O.C.

Samedi 21 mars, à 14 h 30 (sur inscription).

Médiathèque Jules-Verne (7, rue du Capitaine-Guise).

Renseignements au 01 30 86 21 20 et sur boucledesmediatheques.fr.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

« TAWASHI », L'ÉPONGE JAPONAISE À FABRIQUER SOI-MÊME

Petite éponge pratique et écologique, la « tawashi » est en passe de convertir à son usage les adeptes de l'écologie. Le 28 mars, dans le cadre de ses ateliers « Do it yourself », la médiathèque propose deux séances éco-ludiques d'initiation à la fabrication de cette éponge tout droit venue du Japon. À l'origine tricotée ou crochétée, la tawashi (littéralement lavette

ou éponge à gratter) est également très facile à tisser. On peut la confectionner en toute simplicité à partir de matériaux de récupération : chaussettes ou tee-shirts usagés... Plus durable qu'une éponge classique jetable, car lavable en machine, la tawashi est aussi beaucoup plus hygiénique que sa concurrente classique, véritable nid à bactéries. Son utilisation, pour la vaisselle, dans la salle de bains, ou pour nettoyer tout type de surface, dépendra de sa maille et de la matière textile choisie pour sa réalisation. ■

S.J.

Samedi 28 mars, à 14 h 30

et à 15 h 45. Gratuit, pour adultes.

Médiathèque Jules-Verne (7, rue du Capitaine-Guise).

Renseignements et inscriptions au 01 30 86 21 20.



SALON DE LA TÉLÉCARTE : AU RENDEZ-VOUS DES COLLECTIONNEURS



La 25^e édition du Salon international de la télécarte, de la monnaie et du billet de banque (SIT) s'est tenue les 25 et 26 janvier à l'espace Ostermeyer. Cette manifestation, organisée par l'Association philatélique de Houilles, a attiré plusieurs milliers de visiteurs avec plus de 70 exposants venus du monde entier.

CMJ : VISITE AU SÉNAT



Dans le cadre de l'apprentissage de la citoyenneté, les élus du conseil municipal de jeunes (CMJ) ont profité, le 22 janvier, d'une visite guidée du Sénat. Ce fut l'occasion pour eux de découvrir l'un des hauts lieux du pouvoir, de côtoyer les élus et d'en apprendre un peu plus sur le fonctionnement des institutions françaises.

ANTONIO ROMEO REÇOIT LA MÉDAILLE D'OR DE LA VILLE



Antonio Romeo, le propriétaire de la boutique Romeo chaussures située rue Gambetta, a reçu le 18 février la médaille d'or de la Ville. Remise par le maire de Houilles, cette distinction récompense la compétence professionnelle du commerçant et sa contribution depuis cinquante ans à la dynamique commerciale de la ville.

UNE AMBIANCE MUSICALE ET FESTIVE



Près de 1000 convives ont participé au traditionnel « repas de l'amitié » organisé les 18 et 19 janvier, à l'espace Ostermeyer. Dans une ambiance chaleureuse, les seniors oivillois étaient réunis pour un moment gourmand ponctué d'échanges et de pas de danse.

CARNET

Naissance

Septembre

Lana Mouchard.

Décembre

Raphaël Carbon,
Milena Hariton,
Adam Chemingui.

Janvier

Yacine Bouajila,
Hugo Bouet,
Benjamin Carvalho,
Yacoub Diawara,
Armand Guentas,
Gloria Hachi,
Enzo Kertous,
Gabriel Léaument,
Charlie Lefrançois,
Dina Lyamen,
Gwanaël Maufrois-Didelon,
Alma Pascot,
Yaëlle Vitard,
Pauline Wattier.

Mariage

Janvier

Romain Drouet et Puqi Wang,
Loai Elattar
et Eugénie Druenne,
Olivier Gentil
et Amélie Fosse,
Tian Huang et Fang Bao,
Philippe Madillan
et Tarin Boonsuk.

Décès

Décembre

Paulette Denamiel
née Loiseleur,
Renato Pertoldi,
Jacques Rodriguez.

Janvier

Christiane Botticelli
née Ferrand,
Noëlle Collin,
Michel Dang,

Reine Danion née Lafont,

Jacques Denis,
Maria Freire de Moura
née Da Silva Moreira,
Bernard Gabel,
Ketsia Hanquez
née Poteau,
Marie Houdusse née Azé,
Vuokko Jolimay
née Palosaari,
Agnès Le Pit,
Odette Lenoir,
Jean Martin,
Colette Pilatte née Hubert,
Roger Piot,
André Postic,
Pierrette Sebire,
Ida Semedo Gonçalves
née Semedo Pereira,
Robert Tedeschi,
Marguerite Thiéry
née Lajus.

Directeur de la publication : Alexandre Joly / Rédacteur en chef : Vincent Dubuc (vincent.dubuc@ville-houilles.fr) / Mise en page : Guillaume Lansac-Fatte / Une : Carine Baudet / Photos : Caroline Fayaud-Zigurs, Benoît Moyen, Inès Montlahuc / Correcteur et secrétaire de rédaction : Olivier Chauche / Ont collaboré : Nadia Bijarch, Sophie Jobez / Tirage : 16 000 exemplaires / Impression : RAS / Distribution : Champar / ISSN : 0183-0880 / Mairie de Houilles : 16, rue Gambetta, CS 80330 78800 Houilles / Tél. : 01 30 86 37 29 / ville-houilles.fr

